



FÉDÉRATION DE PATINAGE ARTISTIQUE DU QUÉBEC

4545, ave Pierre-De Coubertin
C.P. 1000, Succursale M
Montréal, Québec, H1V 3R2
Téléphone: (514) 252-3073
Télécopieur : (514) 252-3170
www.patinage.qc.ca



Avis de compétition Souvenir Georges-Ethier 2008 25 au 28 septembre 2008

-----AVIS IMPORTANT-----

Veillez prendre note que le formulaire d'inscription accompagné du chèque ou mandat poste SEULEMENT doit être reçu au bureau de la Fédération avant la date limite ci-dessous.

DATE LIMITE : 20 AOÛT 2008, 16 heures

Veillez noter qu'aucun délai ne sera accordé, seul le courrier reçu à cette date sera considéré quelle que soit la date de mise à la poste.

SOUVENIR GEORGES-ETHIER 2007
CPA Cendrillon, Trois-Rivières et Trois-Rivières Ouest - Sanction P-08-002
du 25 au 28 septembre 2008

Annonce :

La Fédération de patinage artistique du Québec a le plaisir de vous annoncer la compétition Souvenir Georges-Éthier 2008.

Cette compétition est sanctionnée par Patinage Canada et est assujettie aux règlements de cette association (7000) (B) (1.16).

Hôte : Clubs de patinage artistique de Cendrillon, Trois-Rivières et Trois-Rivières Ouest

Comité organisateur :

Président de la compétition :	Stéphane Chevrier
Assistante au président :	Anna Marie Marx
Présidente du comité organisateur :	Louise Perrier

<u>Endroit de la compétition :</u>	Colisée de Trois-Rivières	Aréna Claude Mongrain
	1740 boul. des Forges	1740 boul. des Forges
	Terrain de l'exposition de Trois-Rivières	Terrain de l'exposition de Trois-Rivières
	Trois-Rivières (QC) G9A 5H3	Trois-Rivières (QC) G9A 5H3

<u>Dimension des pistes :</u>	85 pieds X 195 pieds	85 pieds X 195 pieds
--------------------------------------	----------------------	----------------------

Règlements généraux :

La compétition Souvenir Georges-Éthier 2008 se déroulera conformément aux règlements exposés dans l'édition 2006 du manuel des règlements officiels de Patinage Canada et à tous les communiqués de Patinage Canada qui s'y rapportent. Veuillez vous reporter plus précisément à la section **7000** et à la section **5000**.

Date d'inscription :

Les inscriptions devront être reçues au bureau de la Fédération au plus tard le **20 août 2008 à 16h00**. La date limite pour les tests est le 20 août 2008.

<u>Frais d'inscription :</u>	160 \$:	Simple – Senior, Junior, Novice, Pré-novice
	80 \$:	Simple – Juvénile
	150 \$:	Couple - Senior, Junior, Novice, Pré-Novice
	75 \$:	Couple – Juvénile
	150 \$:	Danse – Novice, Pré-Novice, Juvénile, Pré-juvénile « A »
	75 \$:	Danse – Pré-juvénile « B »

* Paiement par chèque ou mandant poste SEULEMENT, au nom de la « Fédération de patinage artistique du Québec ».

Aucun chèque postdaté après le 20 août 2008 ne sera accepté.

Les frais d'inscription ne sont remboursés que si la compétition n'a pas lieu ou si l'inscription est retirée avant la date limite (7000) (B) (1.5) (1) (2).

Musique :

Nouveauté pour la saison 2008, les cassettes audio ne seront PAS acceptées. Chaque patineur ou couple devra fournir **deux (2) disques compacts CDR (et non CD-RW)** lors de l'enregistrement au moins une (1) heure avant le début de son épreuve. Il ne doit y avoir qu'un seul programme par disque (sur une piste unique) et il doit être gravé en mode audio, car les mp3 ne seront pas acceptés. Le nom du concurrent, la catégorie ainsi que la durée exacte de la musique doivent y être indiqués clairement. Les disques doivent être présentés dans leurs boîtiers protecteurs. **Nettoyez bien vos disques** et assurez-vous qu'ils ne soient pas égratignés afin d'éviter tout problème de lecture. Pour toutes questions techniques, écrivez à info@studiounisons.com.

DONNÉES TECHNIQUES

Tous les résultats seront combinés, soit programme court et long en simple et couple, et danses imposées et danse libre en danse le cas échéant. Les patineurs devront avoir réussi le test pour s'inscrire dans la catégorie de leur choix à l'exception de ceux qui essaient des tests centralisés (voir plus bas pour les critères).

Les patineurs ne pourront s'inscrire dans deux catégories de la même discipline, exemple : s'inscrire pré-novice dames et novice dames ne sera pas permis.

Pour toutes les catégories, les patineurs doivent être des personnes admissibles selon les règlements de la section 5000 de Patinage Canada.

N.B. Les programmes sont les programmes de compétitions officiels incluant les changements acceptés par Patinage Canada après la réunion de l'UIP qui a lieu en juin. Veuillez vous référer au document « trousse technique de préparation 2008-2009 » mis à jour sur le site WEB de Patinage Canada au www.patinagecanada.ca.

TESTS CENTRALISÉS

Veuillez prendre note qu'il sera possible d'essayer des tests de compétition lors de la compétition souvenir Georges-Éthier :

Critères :

- * **S'inscrire dans la catégorie dans laquelle le patineur veut être jugé pour le test ;**
- * **Le patineur ne pourra s'inscrire dans aucune autre catégorie de la même discipline (ex : s'inscrire juvénile dames et s'inscrire également Pré-novice dames pour essayer le test ne sera pas permis)**

PATINEURS EN SIMPLE

SENIOR

Selon le règlement de **Patinage Canada 5000 (B) (1.4) (2a)**.
Programme court selon règlement de **Patinage Canada**

Un programme court en musique :	2 minutes 50 secondes maximum.
Un programme de style libre en musique :	Messieurs : 4 minutes et 30 secondes +/- 10 secondes. Dames : 4 minutes +/- 10 secondes.

JUNIOR

Selon le règlement de **Patinage Canada 5000 (B) (1.4) (1a)**
Les concurrents doivent satisfaire aux critères d'admissibilité de l'UIP en matière d'âge.
Programme court selon règlement de **Patinage Canada**
Groupe A

Un programme court en musique :	2 minutes 50 secondes maximum.
Un programme de style libre en musique :	Messieurs : 4 minutes +/- 10 secondes. Dames : 3 minutes et 30 secondes +/- 10 secondes.

NOVICE selon le règlement de **Patinage Canada 5000 (B) (1.3) (3a)**

Aucune limite d'âge.
Programme court selon règlement de **Patinage Canada**

Un programme court en musique :	2 minutes 30 secondes maximum.
Un programme de style libre en musique :	Messieurs : 3 minutes et 30 secondes +/- 10 secondes. Dames : 3 minutes +/- 10 secondes.

PRÉ-NOVICE selon le règlement de **Patinage Canada 5000 (B) (1.3) (2a)**

Aucune limite d'âge.

Programme court selon règlement de **Patinage Canada**

Un programme court en musique : 2 minutes 30 secondes maximum.

Un programme de style libre en musique : Dames et Messieurs : 3 minutes +/- 10 secondes.

JUVÉNILÉ selon le règlement de **Patinage Canada 5000 (B) (1.3) (1a)**. Les concurrents juvéniles seront âgés de moins de 12 ans (femmes) et de moins de 13 ans (hommes) avant le 1^{er} juillet qui précède la compétition.

Un programme de style libre en musique : Dames et Messieurs : 2 min. et 30 sec. +/- 10 secondes.

PATINEURS EN COUPLE

SENIOR

Selon le règlement de **Patinage Canada 5000 (B) (1.4) (2b)**.

Programme court selon règlement de **Patinage Canada**

Groupe C

Un programme court en musique : 2 minutes 50 secondes maximum.

Un programme de style libre en musique : 4 minutes et 30 secondes +/- 10 secondes.

JUNIOR selon le règlement de **Patinage Canada 5000 (B) (1.4) (1b)**

Programme court selon règlement de **Patinage Canada**

Groupe C

Un programme court en musique : 2 minutes 50 secondes maximum.

Un programme de style libre en musique : 4 minutes +/- 10 secondes

NOVICE selon le règlement de **Patinage Canada 5000 (B) (1.3) (3b)**

Aucune limite d'âge

Programme court selon règlement de **Patinage Canada**

Groupe C

Un programme court en musique : 2 minutes 40 secondes maximum.

Un programme de style libre en musique : 3 minutes 30 secondes +/- 10 secondes.

PRÉ-NOVICE selon le règlement de **Patinage Canada 5000 (B) (1.3) (2b)**

Aucune limite d'âge

Programme court selon règlement de **Patinage Canada**

Un programme court en musique : 2 minutes 40 secondes maximum.

Un programme de style libre en musique : 3 minutes +/- 10 secondes.

JUVÉNILÉ selon les règlements de **Patinage Canada 5000 (B) (1.3) (1b)**

Aucune limite d'âge.

Un programme de style libre en musique : 2 minutes 30 secondes +/- 10 secondes.

PATINEURS EN DANSE

NOVICE selon le règlement de **Patinage Canada 5000 (B) (1.3) (3c)**

Aucune limite d'âge

Danses imposées : Valse Starlight, Blues

Danse libre : Musique vocale permise.
Durée : 3 minutes +/- 10 secondes

PRÉ-NOVICE selon le règlement de **Patinage Canada 5000 (B) (1.3) (2c)**

Aucune limite d'âge.

Danses imposées : Valse Américaine, Rocker Fox-trot

Danse libre : Les exigences pour ce programme sont énumérées dans le Manuel technique.
Durée : 2 minutes et 30 secondes +/- 10 secondes

JUVÉNILE selon les règlements de **Patinage Canada 5000 (B) (1.3) (1c)**

Aucune limite d'âge.

Danses imposées : Tango Fiesta, Fourteenstep

Danse libre : Les exigences pour ce programme sont énumérées dans le Manuel technique.
Durée : 2 minutes +/- 10 secondes

PRE-JUVÉNILE (A) :

Test complet préliminaire de danse.

Danses imposées: Fiesta tango, Danse Swing

Danse libre : Vous référer aux exigences pour le programme Juvénile danse libre.
* NB : Les niveaux pour les pirouettes et séquence de pas seront limité au niveau 1, pour les levées, niveau 2.
Durée : 2 minutes +/- 10 secondes

PRE-JUVÉNILE (B) :

Avoir réussi au moins une danse du test préliminaire de danse.

Danses imposées : Baby Blues, Tango Canasta